

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel spécialisé dans le domaine de la certification

I. CONTEXTE

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et développer la contribution du secteur gazier à l'économie nationale, grâce à un renforcement du cadre juridique et des capacités professionnelles et institutionnelles.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de références sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIFS

La présente mission a pour objectif de recruter un consultant individuel spécialisé en Certification pour élaborer un cahier de charges pour les certifications requises à la Société Mauritanienne des Hydrocarbures et du Patrimoine Minier (SMHPM) ; et pour assister les structures impliquées dans le développement des projets gaziers notamment le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (MPME) et la SMHPM dans le domaine de la certification et/ou la qualité.

III. Objectifs généraux :

A travers cette mission, la SMHPM et les autres structures impliquées dans le développement des projets gaziers et pétroliers visent à acquérir les certifications adéquates qui devront leur permettre de

- Améliorer les performances
- Accroître l'efficacité
- Améliorer l'efficacité des procédures
- Améliorer la confiance des partenaires

IV. MISSIONS/ACTIVITES

La mission est composée de deux parties :

A. Une partie à rémunération forfaitaire :

Afin d'atteindre les objectifs de cette partie de la mission, le Consultant devra réaliser les activités et tâches suivantes :

- Situer le contexte global de la SMHPM dans une optique de « démarche qualité » tenant compte de ses partenariats et de la nature de ses missions et de l'état actuel de l'organisation et du management de la Qualité (Référentiels métiers) à la SMHPM;
- Établir quelles sont les parties prenantes intéressées par cette approche qualité au regard des activités actuelles et futures de la SMHPM (bailleurs, clients, cocontractants, public...) et ce qu'elles attendent de l'entreprise en matière de certification afin de définir clairement la nature et les objectifs de cette certification et les domaines techniques, juridiques, administratifs sur lesquels la certification est nécessaire et identifier les nouvelles opportunités technico-commerciales que celle-ci ouvrira à la SMHPM ;
- Identifier le périmètre à certifier tenant compte des besoins en certification de la société, et ce, en relation avec les exigences de développement de la société au cours de la décennie;
- Identifier le(s) référentiel(s) de certification le(s) mieux adapté(s) pour la SMHPM;
- Identifier les différentes étapes, processus, actions et prérequis à mettre en œuvre par la SMHPM pour que celle-ci soit éligible à la norme ou au référentiel retenu ;
- Elaborer un cahier de charge pour le recrutement d'un cabinet pour l'accompagnement de la SMHPM dans la mise en œuvre de son processus de certification retenu ;

Accompagner la SMHPM dans le processus d'évaluation des propositions reçues dans le cadre de recrutement ci-dessus ; et

- Assister la SMHPM dans la négociation du contrat de consultant (bureau d'étude/firme) devant accompagner la SMHPM dans la certification
- L'assistance consiste à:
 - Participer à l'évaluation des manifestations des consultants;
 - Rédiger le rapport d'évaluation;
 - Participer aux négociations avec le consultant retenu ;
 - Toute autre tâche en relation avec la mission et le domaine de compétence du Consultant que le Client pourrait lui demander.

B. Partie rémunérée au temps passé

- Assister le Ministère du Pétrole des Mines et de l'Energie dans le domaine de la certification et de la mise en place d'une démarche qualité

V. LIVRABLES ET CALENDRIER

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification faite par le Client au Consultant de commencer à fournir les Services et s'étalera sur une durée de six (6) mois.

- **Livrables**

La mission comporte deux parties :

a) Une partie forfaitaire dont les livrables sont :

- Livrable 1 : Rapport de diagnostic, d'identification des besoins en certification, des référentiels associés et des prérequis: quatre (4) semaines après le début de mission.
- Livrable 2 : Cahier de charges pour le recrutement d'un Consultant individuel pour accompagner la SMHPM dans la certification : huit (8) semaines après le début de la mission.

b) Une partie assistance à la SMHPM et le MPME, payée au temps passé, et dont les livrables sont définis par la demande.

VI. MODALITES D'EXECUTION

- Le point focal du Client pour cette mission sera le Coordonnateur du PADG
- Pour la réalisation de cette mission, la SMHPM mettra un bureau à disposition du Consultant;
- En fonction de l'évolution de la Pandémie Covid-19 au moment de l'attribution de ce marché, le Client et le Consultant retenu décideront les mesures appropriées pour la réalisation de la mission, et étudierons en particulier la possibilité de sa réalisation à distance si les outils et les conditions sont réunis pour un tel fonctionnement,
- Tout livrable fourni par le Consultant dans le cadre de la présente mission au Client sera considéré comme propriété de celui-ci.

VII. COMPETENCES ET PROFILS REQUIS

Le Consultant devra justifier des compétences suivantes :

Un diplôme d'Enseignement supérieur (au moins bac+5) en ingénierie, économie, management, qualité ou équivalent ;

- Une expérience professionnelle d'au moins sept (7) ans dans le domaine de la certification ;
- Au moins une (1) mission similaire (mise en place d'une certification) au cours des six (6) dernières années ;

- Une expérience dans le domaine des hydrocarbures est en atout

VIII. REMUNERATION

La mission sera rémunérée comme suit :

- Les livrables 1, 2 seront rémunérés au forfait ;
- L'assistance à la SMHPM et au MPME sera rémunérée au temps passé.

IX. DUREE ESTIMEE DE LA MISSION

Le volume de travail de la mission est estimé à 80 hommes-jours réparti comme suit :

- 30 hommes-jours pour les livrables 1, 2 ;
- 50 hommes-jours pour l'assistance à la SMHPM et le MPME.